Programme de Formation

PRINCIPES, MÉTHODES ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL DE RUE

Organisation

Durée : 40 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation est destinée aux éducateurs de rue/travailleurs sociaux de rue qui œuvrent au sein des administrations locales et régionales bruxelloises, en ce compris les animateurs socio-sportifs et de jeunesse, les éducateurs spécialisés, les acteurs sociaux des services de prévention et des services « jeunesse ».

La formation est également accessible aux responsables d'équipes concernés.

Objectifs pédagogiques

Composé de 3 modules, le programme de formation entend doter les agents de terrain d'un socle de connaissances et de compétences commun dans le domaine du travail social de rue, et ce faisant, contribuer à la professionnalisation de la fonction. Plus précisément, le programme vise tout à la fois à :

- Conscientiser les apprenants quant à la nature et à l'étendue de leurs missions et de leurs rôles, en ce compris les enjeux éthiques et déontologiques qui les sous-tendent
- Homogénéiser et professionnaliser les pratiques d'intervention malgré la diversité des publics, des problématiques et des réalités territoriales qui caractérisent le travail social de rue
- Permettre l'échange et l'analyse de leurs pratiques de terrain, et les inciter à se former de manière continue sur des thématiques en lien avec leur fonction et leurs réalités de terrain

Description

FINANCEMENT ET GRATUITÉ

Grâce au subside octroyé par safe.brussels à l'ERAP, et dans les limites de ce dernier, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), sous réserve du respect de nos CGV.

INTRODUCTION

Le travail social de rue s'inscrit dans les politiques de prévention issues des contrats de sécurité et de prévention. Ce travail de proximité est défini tant par la forme que par le fond par des dispositifs qui sont propres à chaque Région et chaque administration communale. La polysémie des métiers et des missions ainsi que le rôle attribué aux travailleurs sociaux de rue rendent le travail social de rue à la fois complexe et hétérogène.

CONTENU

Module 1. Le rôle, les missions et la déontologie du travailleur social de rue (TSR) (2 jours)

1) Les missions et les rôles du TSR

2) Les responsabilités et les tâches du TSR

3) Comment le TSR s'inscrit-il dans la politique de prévention ?

4) Le processus d'intervention sociale et le cycle d'une prise en charge

5) Les principaux enjeux éthiques et déontologiques, y compris la question du secret professionnel

Module 2. Les méthodes et les techniques du travail social de rue (3 jours)

1) Effectuer un zonage efficace et établir le contact. Faire émerger le besoin et développer la capacité d'action des bénéficiaires (2 jours)

- Parcourir et observer l'espace public afin de détecter les situations à risque et repérer les lieux où les bénéficiaires se trouvent
- Comprendre les notions de proactivité et d'outreach (proximité), et être capable d'appliquer ces notions pour atteindre les bénéficiaires les plus vulnérables et les plus « éloignés »
- Cibler son zonage en fonction de la prospection et de l'analyse des demandes d'intervention reçues
- Cibler les bénéficiaires à approcher en fonction des besoins, des priorités et des objectifs de la mission de travail social de rue
- Connaitre et savoir utiliser différentes techniques pour établir un contact efficace avec les personnes dans la rue, notamment en utilisant des techniques de communication non verbale, des approches participatives et des méthodes créatives
- Comprendre les techniques pour faire émerger les besoins et développer la capacité d'action des bénéficiaires, en utilisant des méthodes d'écoute active, de questionnement, de réflexion critique et de soutien à l'autonomie

2) Travailler en réseau et construire des partenariats : question du relais. (1 jour)

- Travailler en réseau, construire et développer des partenariats avec les différents acteurs locaux (associations, institutions, entreprises, etc.), en comprenant les enjeux de la collaboration intersectorielle, les techniques de négociation et de communication, et les règles de déontologie liées à la gestion de l'information (confidentialité)
- Construire des partenariats win-win de sorte à amener d'autres institutions/services à collaborer sur le long terme ;
- Quand est-il utile d'établir des partenariats, avec quels types d'acteurs collaborer et pour quels types de projets ?
- Comment entretenir la relation avec les partenaires ?
- Quand mobiliser son réseau et quand traiter soi-même le problème ?

Module 3 : Les écrits professionnels en travail social de rue et leurs finalités (1 jour)

L'objectif de ce module est de permettre aux apprenants d'utiliser l'écrit de manière efficace et pertinente dans leur pratique professionnelle en assurant la clarté, la qualité et la confidentialité des informations échangées avec les destinataires.

1) Les différentes utilisations de l'écrit dans le cadre du TSR et leurs finalités

2) Ce qu'il faudrait écrire : de quoi parler, à quel degré de détail, à quel moment ou à quelle fréquence, etc.

3) Les informations pertinentes ou non pertinentes (eu égard notamment au degré de détail pertinent, à la confidentialité, etc.)

4) Les destinataires (soi-même et/ou autres)

Modalités pédagogiques

La formation se base sur des méthodes pédagogiques actives et orientées vers la pratique. Elle s'appuie sur des exemples concrets, des cas pratiques et des mises en situation issus du terrain, et favorise les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Plus précisément, l'approche pédagogique mobilisée se fonde sur la méthode de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Cette méthode est issue de l'expertise de la pratique de la formation menée auprès de praticiens de la première ligne et de l'expérience de terrain en travail social de rue. Elle s'adapte à tous les contextes de l'intervention sociale.

Le module 2 mobilise notamment les jeux cadres Thiagi. Cette méthodologie fait appel aux différentes formes d'intelligences des participants, tout en les amenant à être actifs et impliqués. Elle favorise l'apprentissage mutuel et par les pairs. Elle permet de changer de perspective, de fournir des outils et des clés pour passer de la transmission de savoirs « classique », à la posture de facilitateur auprès d'un groupe et des différents publics avec lesquels les travailleurs sociaux de rue sont ou seront amenés à travailler.

Durant toute la formation, les participants sont invités à proposer les situations qu'ils ont rencontrées pour les soumettre à l'analyse et à la discussion, et ainsi favoriser une réflexivité individuelle et collective sur leurs pratiques professionnelles.